LETTRE DE LIAISON

Des militants combattant pour le **Front Unique** des organisations syndicales de l'enseignement public

N°308 8 nov 2020

ISSN 1245 - 0286

Face à l'urgence sanitaire, les dirigeants des organisations syndicales enseignantes (FSU, FO, CGT...) ont une responsabilité <u>immédiate</u>.

Ils doivent reprendre à leur compte la revendication des enseignants mobilisés :

- demi-groupes alternés sans enseignement en « distanciel »

Ils doivent appeler nationalement à la grève jusqu'à satisfaction de cette revendication.

Depuis la rentrée du 2 novembre, dans plusieurs dizaines d'établissements (notamment des lycées et lycées professionnels), des enseignants sont entrés spontanément en grève pour dénoncer la parodie de « protocole sanitaire » imposée par Blanquer dans l'enseignement public. Ils exigent la division immédiate de leurs classes en demi-groupes, l'alternance hebdomadaire de ces demi-groupes pour assister aux mêmes enseignements, sans que soit imposé aux enseignants le doublement de leur service au travers de l'enseignement « en distanciel ».

<u>Les enseignants mobilisés ont raison</u>: dans un entretien accordé au *Monde* du 7 novembre, le chef du service de réanimation de l'Hôpital Saint-Antoine à Paris déclare déjà qu' « il y a des malades qui ne seront pas pris en réanimation. » Face à cette gabegie dont le gouvernement porte la responsabilité, les établissements d'enseignement public se taillaient déjà la part du lion dans l'identification des nouveaux « clusters » dès avant les vacances d'octobre, avec un tiers des foyers d'infection constatés. Les enseignants, les travailleurs et leurs familles ne veulent pas mourir pour sauver le capitalisme.

Face à cette menace mortelle, Blanquer ment. Il affirmait encore au *Figaro*, vendredi 6 novembre : «*Aujourd'hui vendredi, on est à 3528 élèves qui ont un test positif et 1165 personnels*». Pourtant, entre le 2 et le 4 novembre, l'observatoire de la Santé Publique Geodes recensait 5 fois plus de contaminations entre 0 et 19 ans, avec 25 151 cas! Le dernier mensonge du ministre vient couronner une série ininterrompue, ponctuée par l' « allègement » du protocole sanitaire le 22 septembre, l'éviction administrative de milliers de « cas contacts », l'occultation des données recensées par les rectorats.

L'urgence sanitaire vitale concerne tout l'enseignement public, et au-delà toute la population laborieuse : elle ne peut trouver aucune réponse satisfaisante au cas par cas ! C'est pourquoi le dispositif annoncé par Blanquer le 5 novembre ne constitue aucune avancée pour les enseignants : les mesures définies dans la « souplesse locale », établissement par établissement, seront soumises au pouvoir discrétionnaire des rectorats, en contrepartie d'engagements anti-statutaires tels que le suivi en « distanciel »... ou le saccage du bac national sous couvert de contrôle continu. Blanquer se sert de la gabegie sanitaire pour accélérer la mise en place de ses contre-réformes !

C'est donc aux dirigeants des organisations syndicales enseignantes de reprendre à leur compte, sans conditions, la revendication immédiate des enseignants, et d'appeler nationalement à la grève pour l'imposer au gouvernement. Or, l'appel intersyndical à la grève du 10 novembre occulte complètement la revendication des enseignants au profit d'un catalogue de « demandes » taillées sur-mesure pour le dispositif Blanquer : « des mesures pour les collèges », la prise en compte de la « spécificité » des lycées professionnels, « des précisions » sur les mesures de nettoyage... ou encore l'exigence d'un « plan de recrutement » des personnels qui permettrait au gouvernement de renvoyer sine die la satisfaction de la revendication immédiate des enseignants.

Les enseignants doivent donc se regrouper, s'organiser pour imposer leur volonté aux organisations syndicales, sur le modèle de l'adresse envoyée aux dirigeants syndicaux par les enseignants du lycée de Riom le 5 novembre :

Adresse aux directions des organisations syndicales adoptée par les enseignants du lycée Virlogeux de Riom (63)

Les enseignants réunis en HMI à l'initiative du SNES au lycée Virlogeux de Riom (63) le 05/11

S'adressent aux directions des organisations syndicales pour qu'elles reprennent la revendication suivante :

- Demi-groupes sans distanciel. (ce qui implique la modification du calendrier de l'année, des allègements de programme, et l'annulation des EC)

Pour obtenir satisfaction sur de telles revendications, une action nationale est nécessaire : appelez à la grève jusqu'à l'obtention de la revendication.